

# La perspective régionale, pour les patients et les communes

La Confédération et les cantons jouent un rôle important en matière de soins. Et les communes? Elles sont de plus en plus nombreuses à reconnaître qu'elles doivent s'engager davantage en faveur de la mise en réseau.



*Rassembler les pièces du puzzle pour obtenir une image complète des prestations et des possibilités de leur mise en réseau permet également de mettre les patients au centre des réflexions dans le domaine de la santé.*

*Photo: Shutterstock*

Dans le canton d'Argovie, les communes sont depuis 2008 responsables des soins de longue durée ambulatoires et stationnaires. Dans l'Oberes Freiamt, un district comprenant 19 communes, 36 000 habitants et un hôpital, on s'est rapidement rendu compte que les charges financières pesant sur les communes nécessitaient une plus forte collaboration régionale. Réunissant tous les partenaires importants du secteur de la vieillesse, le premier forum du 3<sup>e</sup> âge a déjà eu lieu en 2009. En mars 2016, une nouvelle étape a été franchie avec le lancement du projet «Gesundes Freiamt», un modèle de soins régional orienté sur

les besoins de la population. En janvier 2018, les responsables ont approuvé le plan de mesures 2018–20.

## **Les communes passent à l'action**

Le projet «Gesundes Freiamt» montre que de nombreuses communes ont su reconnaître les signes des temps: elles ne considèrent pas l'augmentation des coûts dans les soins de longue durée et la diminution des cabinets de médecin de famille comme une fatalité. Elles passent à l'action, à différents niveaux. La ville de Wil (SG) a réuni ses prestations en matière de prise en charge de longue durée au sein d'une société ano-

nyme d'utilité publique et planifie d'une seule main. Meisterschwanden (AG) soutient la création d'un cabinet pour six médecins au moyen d'un crédit avantageux. Le «Réseau santé et social de la Gruyère» (FR), porté par les communes de la région, apporte une aide aux personnes dépendantes dans tous les domaines de la vie.

## **Ensemble et de manière interdisciplinaire**

«Gesundes Freiamt» montre par ailleurs comment des communes agissent ensemble et peuvent se mettre en réseau avec des prestataires de soins locaux et

régionaux comme les médecins, les pharmacies, l'hôpital (s'il existe), Pro Senectute, etc. De telles régions de santé ou de soins se développent dans toute la Suisse, à l'exemple de Xunds Grauholz, Healthy Emmental, Gesundes Laufental. Le canton de Vaud est divisé en quatre Réseaux de Santé. Élément important, il n'existe pas de solution standard pour la création de telles régions sanitaires. Ce sont les conditions et les besoins régionaux qui doivent être pris en compte.

#### Intentions claires

De nombreuses communes reconnaissent que la médecine, les soins, les aspects sociaux, juridiques et financiers se mêlent de plus en plus. Le plus important groupe de patients sera constitué à l'avenir de personnes très âgées souffrant de maladies chroniques multiples et qui auront, à côté de soins médicaux, également besoin la plupart du temps de prestations psychosociales, juridiques (capacité de discernement) et financières (prestations complémentaires, allocation pour impotent). Les communes peuvent contribuer à coordonner et à animer la collaboration entre les différents acteurs concernés. Et elles peuvent renforcer les structures informelles, par exemple par le biais de l'aide du voisinage et du travail bénévole ou en donnant à la population les moyens de prendre (davantage) ses responsabilités.

#### Premiers résultats du projet de recherche fmc

Le Forum suisse des soins intégrés (fmc) a lancé en septembre 2017 un projet de recherche sur le rôle futur de la Confédération, des cantons et des communes en matière de soins intégrés. Les résultats seront présentés le 13 juin lors du symposium annuel du fmc. Sur la base des avis des sondés, on peut toutefois déjà dire que les pouvoirs publics auront dans cinq ans plus d'importance dans les soins intégrés qu'aujourd'hui. Ce sont notamment les communes qui verront leur rôle prendre de l'ampleur. Les communes sont du même avis. Elles estiment que dans cinq ans elles s'engageront beaucoup plus fortement en faveur d'une meilleure mise en réseau et d'une meilleure coordination des partenaires des soins. Les communes peuvent tout à fait être le moteur de l'innovation. Elles peuvent montrer et contribuer à ce que des médecins soient déchargés, sans perte de qualité, par des experts en soins, des pharmacies, des prestataires de télémédecine, des ligues de santé, etc. Elles peuvent soutenir des struc-

tures qui permettent d'étendre les soins et la prise en charge des patients à domicile. Ou elles peuvent, dans le cadre des contrats de prestations avec des organisations de soins, régler la mise en réseau et la concertation avec d'autres fournisseurs de prestations médicales et sociales.

Elles créent ainsi les conditions pour garantir des soins de base, limiter leurs propres charges financières et s'affirmer dans la concurrence régionale. L'Office fédéral de la santé publique estime que des régions sanitaires comme le «Gesundes Freiamt» sont des approches prometteuses pour les soins du futur. Les données empiriques plaident aussi en faveur de la perspective régionale comme facteur de succès.

Des personnalités novatrices, communicatives et aptes au consensus sont maintenant nécessaires pour avancer. Quant à ceux qui ont montré le chemin, ils sont invités à transmettre leurs expériences.

*Urs Zanoni, MPH,  
directeur général du Forum suisse  
des soins intégrés (fmc)  
Traduction: Marie-Jeanne Krill*

#### Pour plus d'informations:

Schüsselé Fillietaz S., Kohler D., Berchtold P. & Peytremann-Bridevaux I. (2017). Soins intégrés en Suisse. Résultats de la 1<sup>re</sup> enquête (2015–2016) (Obsan Dossier 57). Neuchâtel: Observatoire suisse de la santé. Zanoni U., Berchtold P. Integrierte Versorgung: Mehr oder weniger Staat? Schweiz Ärztezeitung. 2018; 99(15): 474–476. [www.gesundes-freiamt.ch](http://www.gesundes-freiamt.ch)

## Communes et prestataires de soins se mobilisent ensemble pour de nouveaux modèles

Lors du Forum national Soins médicaux de base de l'an passé, l'Association des communes suisses, l'Union des villes suisses, pharmaSuisse, Spitex Suisse, CURAVIVA Suisse et mfe Médecins de famille et de l'enfance Suisse ont transmis une résolution commune au ministre de la santé Alain Berset. Cette dernière demande aux milieux politiques de créer les conditions-cadres pour de nouveaux modèles, afin de pouvoir surmonter les divers défis en matière de fourniture de soins médicaux. Elle exige d'éliminer toutes les incitations financières négatives qui entravent la formation de modèles intégrés.

Communes, villes et fournisseurs de prestations veulent continuer à promouvoir ensemble de nouveaux mo-

dèles pour des soins intégrés. Cinq projets-pilotes dans différentes régions doivent être lancés et développés. La reprise de modèles de soins ayant eu du succès dans d'autres régions doit être encouragée. Le groupe de travail formé par l'ACS s'est penché sur la collaboration interdisciplinaire, sa promotion ainsi que sur une amélioration de sa représentation tarifaire. Les travaux en cours se concentrent prioritairement sur la collecte et la présentation de modèles de bonne pratique, respectivement de la définition de facteurs de succès pour de nouveaux modèles de soins. Le groupe de travail les présentera lors du prochain Forum Soins médicaux de base qui aura lieu avec le conseiller fédéral Alain Berset en août 2018.

## Symposium national des soins intégrés: rabais de 25% pour les membres de l'ACS

La Confédération, les cantons et les communes jouent un rôle de plus en plus important dans l'amélioration de la mise en réseau et de la coordination des soins. Le Forum suisse des soins intégrés (fmc) permettra de débattre de cette thématique lors d'un symposium organisé le 13 juin au Kursaal à Berne. Les résultats d'une étude mandatée en

septembre dernier par le fmc serviront de base aux discussions. Les membres de l'ACS bénéficient d'un rabais de 25% sur les frais de participation. Vous trouverez le programme et le moyen de s'inscrire sur [www.fmc.ch](http://www.fmc.ch). Utilisez «inscription avec voucher» et entrez le code de réduction Gemeinden-2018 ou Communes-2018.